

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 101 (1975)
Heft: 10: Centre de la Blécherette

Artikel: Présentation du complexe
Autor: Mosimann, Roland
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centre de la Blécherette: Centre de la Gendarmerie vaudoise — Centre d'entretien principal des routes — Bureau cantonal des poids et mesures

Dans moins de deux semaines sera inauguré le Centre de la Blécherette, qui abritera plusieurs services importants de l'Etat de Vaud. Lors de la mise en service du tronçon Vennes-Chexbres de la route nationale N° 9 en automne dernier, les invités ont déjà eu l'occasion de jeter un regard dans les coulisses de ce complexe dont certains locaux étaient déjà occupés par les utilisateurs. Cette avant-première avait permis de constater que, s'il s'agissait d'une réalisation de dimensions imposantes, c'était pour être à la mesure des tâches qu'allait y accomplir le maître de l'ouvrage.

La soudaine tempête de neige qui avait marqué la visite de la nouvelle autoroute était venue opportunément rappeler quels pouvaient être les moyens nécessaires à l'exploitation sûre d'une telle voie, parsemée d'ouvrages d'art la rendant particulièrement sensible aux caprices des intempéries. Cela permit aux invités, lorsqu'ils se retrouvèrent dans le garage du Service des routes de mieux comprendre la raison de ses dimensions imposantes.

Les autres éléments de ce Centre permettront également à d'autres services de mieux remplir leur tâche au service de la collectivité : Gendarmerie vaudoise, Bureau cantonal des poids et mesures. Il faut se réjouir que les services publics disposent de locaux et d'équipements bien adaptés à leur mission et souhaiter que la situation économique actuelle n'empêche pas l'Etat de se procurer ce dont il a besoin pour assurer ses tâches dans des conditions rationnelles. En outre, les constructions publiques constituent une aide efficace aux métiers de la construction, sans passer par la voie des subventions, et dont la contrepartie est utile à la collectivité.

(Rédaction)

Présentation du complexe

par ROLAND MOSIMANN, Lausanne

Le programme des routes nationales prévoit un ensemble de centres d'exploitation dont deux sont déjà en service dans le canton de Vaud à Bursins et Rennaz. Un nouveau centre devait être situé dans la région lausannoise pour desservir l'autoroute du Léman. L'Etat de Vaud combina le programme prévu pour les routes nationales avec celui des routes cantonales par une simple extension des besoins de base. Cette solution permet autant pour le service d'entretien des routes que pour la gendarmerie une exploitation judicieuse et rationnelle.

L'emplacement choisi pour la construction des centres de la gendarmerie, d'entretien principal des routes et du bureau cantonal des poids et mesures, est situé sur le territoire de la Commune du Mont s/Lausanne, au droit de la jonction « Blécherette » de l'autoroute. Un terrain d'une superficie d'environ 56 000 m² a été réservé pour cette réalisation (voir planche I).

L'organisation générale de ce complexe a été dictée par l'utilisation judicieuse du terrain et de son sous-sol. Une différence de niveau d'environ 5 m sépare le chemin de la Lanterne de la limite sud-ouest du terrain. Dans cet espace a été logé un rez-de-chaussée inférieur dont la toiture est une plate-forme idéale pour la circulation des véhicules d'intervention de l'autoroute et des routes cantonales au niveau du chemin de la Lanterne, accès principal du Centre.

Le rez-de-chaussée inférieur, implanté de manière à éviter le banc de molasse, comprend les locaux ne nécessitant pas un accès direct hors du Centre, tels que les ateliers, dépôts, locaux techniques, etc.

Sur la plate-forme (rez-de-chaussée supérieur) ont pris assise le bâtiment de la Gendarmerie et le garage du Service des routes.

Dans la pointe nord du terrain, difficilement constructible en raison du passage d'une ligne de haute tension, a été placé le parking général du Centre.

Le bureau cantonal des poids et mesures est implanté sur une parcelle au nord du chemin de la Lanterne.

Les détails sur la disposition de ces services sont donnés par les planches hors-texte II à V.

Organisation du projet

Le projet comprend 8 zones :

- I. Instruction police
- II. Bâtiment de la Gendarmerie
- III. Garage police
- IV. Ateliers
- V. Dépôts
- VI. Garage Service des routes
- VII. Parking
- VIII. Bureau des poids et mesures

I. Instruction police

Cette zone, destinée à l'instruction des gendarmes, est située à l'ouest du complexe au niveau du rez inférieur et comprend une salle de sports de 15×27 m, un bassin d'instruction de 25×8,5 m, un couloir de tir et les vestiaires nécessaires à ces locaux (fig. 1 et 2).

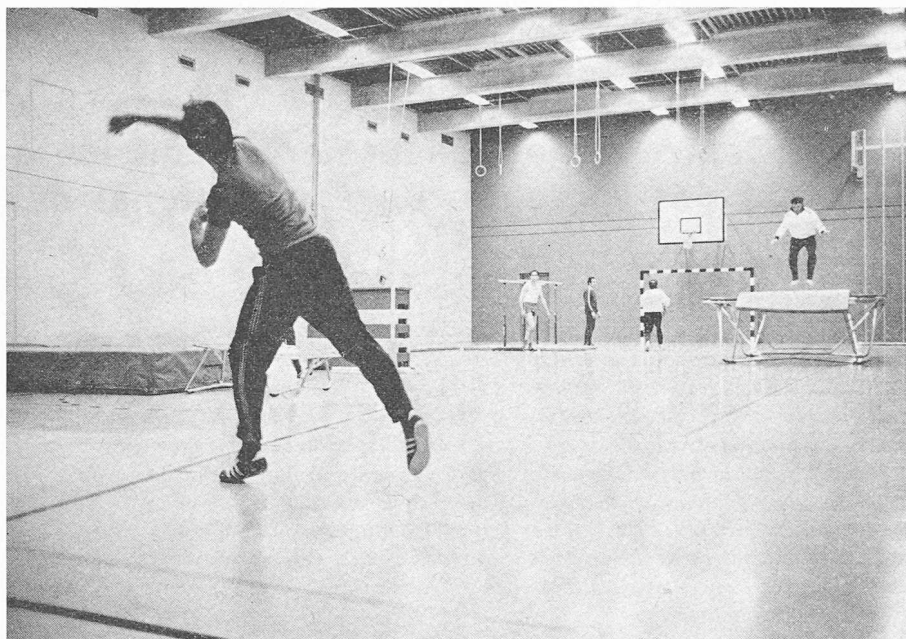


Fig. 1. — Salle de sports pour l'instruction de la Gendarmerie.

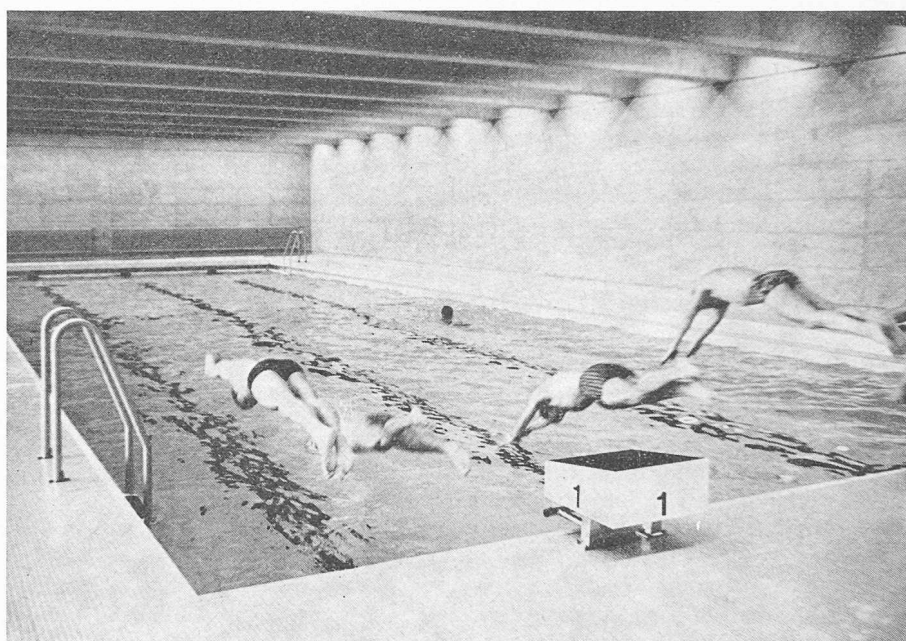


Fig. 2. — Piscine de 25 m dans le Centre d'instruction de la Gendarmerie.

II. Bâtiment de la Gendarmerie

Rez inférieur : vestiaires pour 150 gendarmes, locaux techniques, salle de commande, ventilation, etc., réfec-

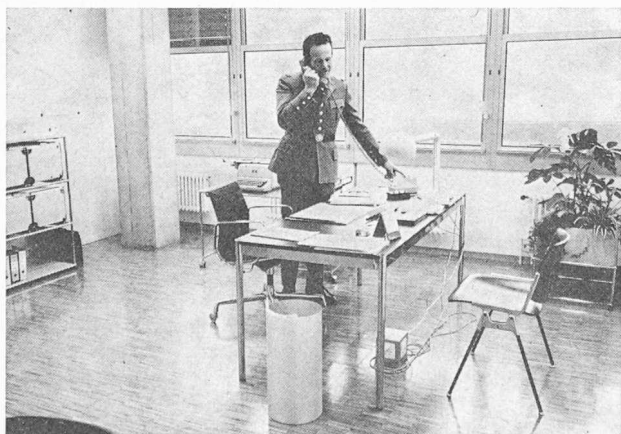


Fig. 3. — Local de travail de la police.

toire de 80 places avec cuisine destiné au personnel du Centre.

Rez supérieur : central d'appel de l'autoroute, locaux et garage des brigades d'intervention, hall de réception du bâtiment de la Gendarmerie.

Premier étage : locaux techniques de la police, labos-photos, archives, hélios, stéréophotogrammétrie, dessin.

Deuxième étage : locaux de travail pour brigades et locaux de la prévention routière.

Troisième étage : état major, salle de conférences, statistique.

Quatrième étage : salle de théorie, chancellerie et commandement.

Cinquième étage : 2 appartements pour les concierges.

III. Garage police

Situé au rez inférieur entre le bâtiment de la Gendarmerie et le garage Service des routes, ce garage comprend 120 places pour voitures, 110 places motos, une aire de lavage, deux stations de lavage-graissage et une station d'essence au droit de l'entrée.

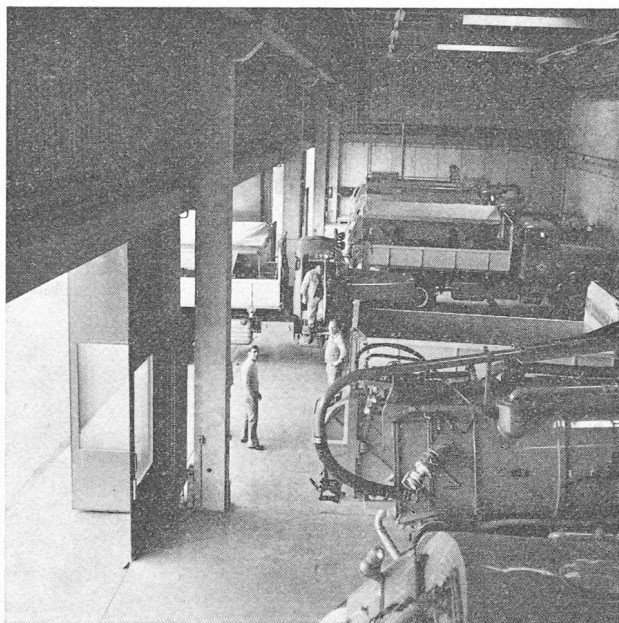


Fig. 4. — Garage des véhicules d'entretien hivernal de l'auto-route.

IV. Ateliers

Placés au rez inférieur, ils comprennent d'ouest en est : ateliers de révision des véhicules légers, motos et électriciens, carrosserie véhicules légers, confection des signaux, menuiserie, peinture, électriciens signalisation, mécanique, outillage, atelier de révision de gros engins, forge et soudure. Les ateliers des véhicules légers sont en liaison avec le garage police (planche I).

V. Dépôts

Ces locaux, situés derrière les ateliers au rez inférieur, comprennent tous les dépôts nécessaires pour le matériel des ateliers et des chantiers. Dans la zone est, un abri couvert a été prévu pour le stockage de matériel en attente de révision.

VI. Garage Service des routes

Accessible au niveau de l'entrée principale (rez supérieur), ce bâtiment comprend les garages des véhicules d'entretien hivernal de l'AR, des véhicules d'entretien de l'AR, des véhicules section routes cantonales, des petits véhicules avec une aire de lavage, deux stations de lavage-graissage et un dépôt pour 2 000 t de sel (fig. 4 et 5).

Au premier étage, au droit de la première travée, sont situés les locaux de l'administration des subdivisions du Service des routes ainsi que les vestiaires et locaux des employés du service d'entretien.

VII. Parking

70 places de parc couvertes et 172 places non couvertes, destinées aux véhicules privés des employés et des visiteurs ainsi qu'aux véhicules en fourrière de la Gendarmerie.

VIII. Bureau cantonal des poids et mesures

Bâtiment situé le long de la route cantonale, comprenant des locaux administratifs, un laboratoire, des locaux pour les instruments de précision, balance et poids, mesure de volume, mesure de longueur et un garage-dépôt. Au nord de ce bâtiment, un local des jauges et un abri sont destinés à l'étalonnage des camions-citernes.

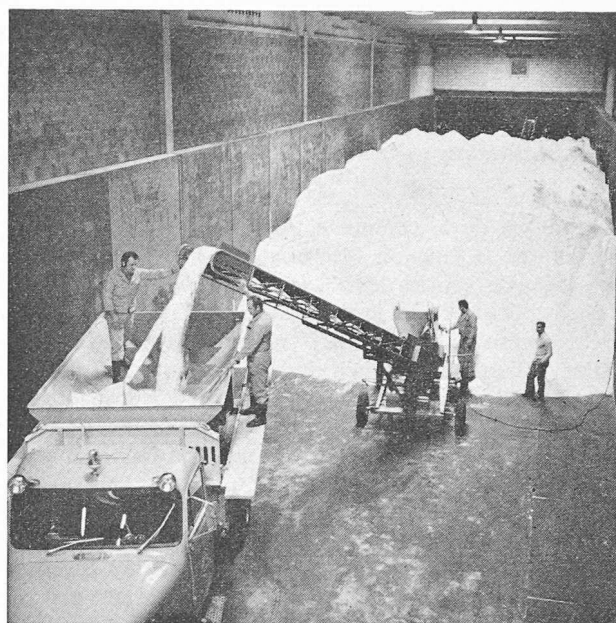


Fig. 5. — Dépôt pouvant contenir 2000 t de sel.

TABLEAU I

Détail du cube SIA des constructions

Instruction	10 400 m ³
Bâtiment Gendarmerie	33 100 m ³
Garage police	21 000 m ³
Ateliers	27 500 m ³
Dépôts	28 000 m ³
Garage Service des routes	61 500 m ³
Bureau des poids et mesures	3 800 m ³
	185 300 m ³

Le maître de l'ouvrage organisa en 1970 un concours d'idées pour la construction de ce Centre. Dès l'automne 1970 furent entreprises les études d'avant-projet et de projet définitif, suivies à fin 1971 - début 1972 par la mise en soumission des travaux, sous forme de concours pour le gros œuvre et de manière traditionnelle pour les installations techniques et le second œuvre. Les travaux de construction ont débuté en juillet 1972, et les locaux ont été mis à disposition des utilisateurs en octobre 1974.

L'organisation du chantier a été faite à l'aide d'une planification CPM.

Cette réalisation, d'un cube SIA construit de 185 000 m³ (voir tableau I), a été devisée en 1972 à un coût total d'environ 43 millions, devis comprenant l'ensemble de l'opération, soit terrain, aménagements routiers, bâtiments et équipements.

Adresse de l'auteur :

Roland Mosimann
c/o J.-P. Borgeaud, R. Mosimann, F. Neyroud,
architectes SIA

Maître de l'ouvrage : Etat de Vaud, Département de la justice, de la police et des affaires militaires ; Département des travaux publics.

Architectes : Jean-Pierre Borgeaud, Roland Mosimann, François Neyroud, architectes SIA, Lausanne.

Ingénieurs-conseils : Alain Chassot et Louis Gay, ingénieurs SIA, Epalinges.

Calculs de structure : Bureau technique Piguet, ingénieurs-conseils SA, SIA, Lausanne.